



Plan régional
d'insertion des
travailleurs
handicapés

Feuille de route 2019

Validée par la Commission Emploi du CREFOP 19 mars 2019

PRITH Occitanie Feuille de route 2019

Le PRITH est à la fois une instance de coordination et de programmation, cette feuille de route traduit cette double fonction dans les différents chantiers qui la composent. Il y a principe de fongibilité et de perméabilité inter axe dans le cadre des chantiers

La plupart des actions seront rapprochées autant que de besoin des actions de la convention nationale multi-partite, du plan régional de santé au travail III, du plan d'actions transversal 2018-2021 de la Région Occitanie et du Handipacte Fonction publique



Les orientations stratégiques du PRITH Occitanie 2017- 2020

Axes stratégiques

1. Sécurisation des parcours d'accès et de maintien dans l'emploi

2. Mobilisation partenariale en faveur des publics cibles Jeunes & Seniors

3. Filières et entreprises

4. Innovations sociales et Communication



Axe 1. Sécurisation des parcours d'accès et de maintien dans l'emploi

- Enjeux:
 - Améliorer la connaissance des parcours d'accès et de maintien en vue d'une détection précoce des situations à risques
 - Favoriser la mobilisation des offres de services et leur articulation pour sécuriser les parcours vers l'emploi des bénéficiaires OE
 - Mettre en place des outils d'information régionaux (issus des supports existants)
- Actions 2019:
 1. Diffuser, en direction des communautés professionnelles, l'état d'avancement du dispositif Emploi Accompagné et certains livrables pédagogiques en s'appuyant sur le site Internet du PRITH Occitanie
 2. Favoriser l'entrée en formation dans le cadre du PACTE Occitanie et l'entrée en alternance notamment l'apprentissage des personnes en situation de handicap
 1. Elaborer un plan d'action 2019-2020 mobilisant les acteurs concernés dans les nouveaux cadres issus de la loi du 5/09/2018
 2. S'appuyer sur des démarches d'expérimentation ou des actions pilotes
 3. Dynamiser la politique de maintien dans l'emploi (propositions commission emploi CREFOP et articulation avec les actions du PRST3)
 4. Mobiliser les services de médecine de prévention en vue de signalements opérationnels dans le cadre du maintien dans l'emploi dans la suite des travaux réalisés par le Handipacte Fonction Publique Occitanie.



Axe 2. Mobilisation partenariale en faveur des publics cibles

Priorité 2018 : les publics jeunes

- Enjeux:
 - Mettre en œuvre une information précoce des jeunes et de leurs familles sur les orientations et parcours possibles
 - Assurer la transmission de l'information entre les différents acteurs de l'accompagnement et la professionnalisation de ceux-ci
 - Construire l'accompagnement vers et dans l'emploi avec les employeurs en utilisant une boîte à outils large (*stages, découvertes des métiers, mise en situation professionnelle, alternance*)
 - Identifier les jeunes handicapés dans l'ensemble des dispositifs
 - Développer des actions innovantes en direction de la mobilisation vers l'emploi des seniors TH
- Actions 2019 :
 1. Identifier les Jeunes TH dans l'ensemble des dispositifs de droit commun , intégrer les données dans les tableaux de bord et profils statistiques publiés par les acteurs du PRITH Occitanie.
 2. Elaborer **un plan de diffusion** des deux outils d'orientation et de mobilisation conçus par le PRITH en 2018 en direction des familles et des employeurs (GTR jeunes avril 2019)
 3. Encourager et accompagner les porteurs de projets à candidater à l'appel à projets « 100% Inclusion » en direction des jeunes et des seniors



Axe 3. Filières et entreprises

- Enjeux:
 - Accompagner les politiques RH en direction d'une branche professionnelle ou d'un secteur
 - Mobiliser les acteurs du dialogue social dans le cadre de l'émergence d'actions en direction des travailleurs handicapés
 - Mettre en place des outils d'information et de professionnalisation régionaux en direction des acteurs du dialogue social
- Actions 2019 :
 1. Poursuivre les actions des filières Numérique et Industries agro alimentaires
 2. Mobiliser les acteurs du secteur agro alimentaire de 4 territoires (Pyrénées Orientales, Tarn, Gard et Aude) pour le recrutement et le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés et valoriser cette mobilisation
 3. Elaborer un plan d'action avec la filière Propreté
 4. Poursuivre la négociation avec l'UDES pour la mise en œuvre d'un accompagnement méthodologique à venir dans le cadre des Services à la Personne ou des établissements médico sociaux adhérents (1^{er} semestre 2019)
 5. Mutualiser les outils de sensibilisation et de communication développés par les cellules projets du PRITH et par le PRST3



Axe 4. Innovations et expérimentations sociales

- Enjeux:

- Expérimenter de nouvelles méthodologies d'actions en direction de publics , de territoires
- Evaluer les actions s'étant déroulées sur plusieurs années au regard de l'impact sur les parcours des bénéficiaires
- Appuyer la pérennisation (tout ou partie dans le droit commun) des actions évaluées positivement par le comité de pilotage en assurant un lien avec les AAP du PIC notamment
- Mettre en œuvre des outils de communication du PRITH Occitanie en direction des communautés professionnelles

- Actions 2019 :

1. Evaluer les actions s'étant renouvelées au moins deux ans dans le cadre du PRITH (réponse à un besoin non satisfait , positionnement par rapport à l'offre de service de droit commun, impact sur le parcours des bénéficiaires ...)
2. Mettre en place la remontée interdépartementale de projets innovants en lien avec les orientations définies dans le cadre de la feuille de route 2019 du PRITH Occitanie et en articulation avec les appels à projets du PIC (100 % inclusion, repérage/mobilisation)
3. Faire vivre le site internet du PRITH Occitanie en mettant en place **un comité éditorial** chargé de la validation des outils et livrables élaborés par le PRITH Occitanie au niveau régional et départemental.
4. Finaliser et publier un tableau de bord sur l'insertion et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap (en lien avec l'Observatoire du Handicap du CARIF OREF et l'Axe 1 Observation du HANDI PACTE)
5. Mobiliser les projets exemplaires cofinancés dans le cadre du PRITH Occitanie pour émarger aux projets labélisés Conférence nationale du Handicap (1^{er} semestre 2019)